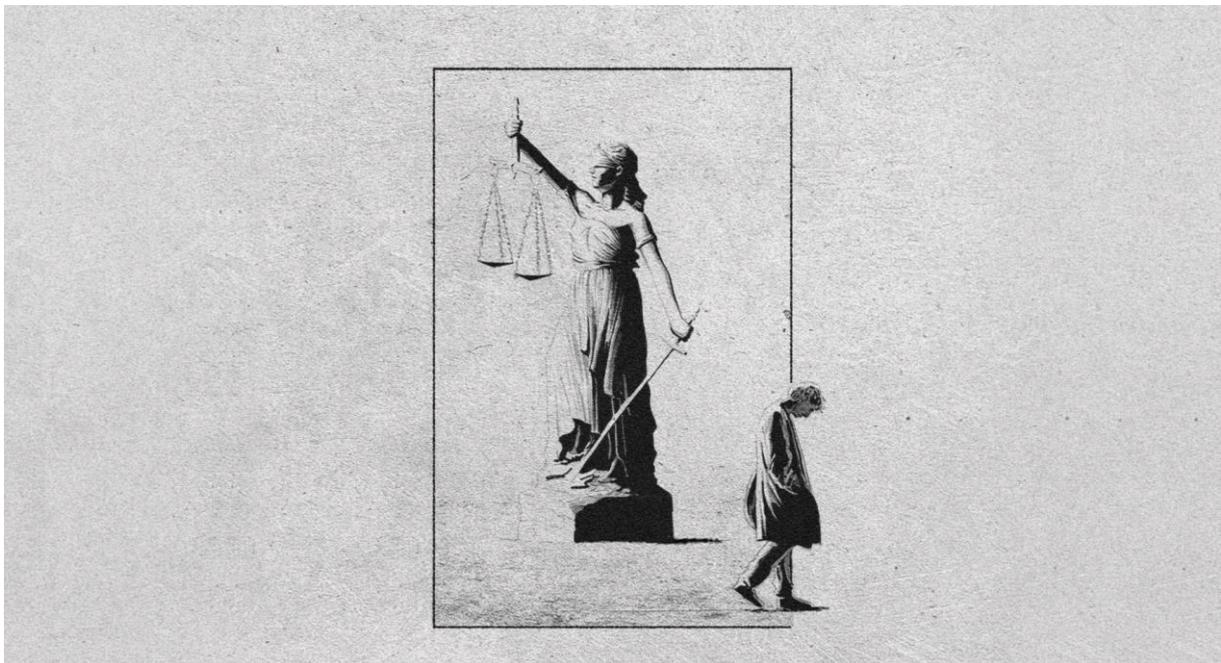


Revue Droits fondamentaux et pauvreté



Ce premier numéro débute par 2 articles de doctrine (squats, allocations liées au handicap), s'attarde ensuite sur différents cas de jurisprudence (Cour de cassation, Conseil d'Etat et Cour de Justice) et se termine avec une veille législative. Bonne lecture!

Illustration : Michiel Commère

Sommaire

Éditorial

La pauvreté est une peine longue, parfois perpétuelle, imposée pour un crime que la personne qui la subit n'a pas commis. Elle ne se ramène pas à une précarité financière. Comme le reconnaissent les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, adoptés par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU le 27 septembre 2011, elle se traduit par "de multiples violations en chaîne des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels", conduisant à ce que "les personnes vivant dans la pauvreté se voient régulièrement dénier leur dignité et leur égalité" [...]

[Lire Plus](#)

Over krakers, afweging van grondrechten en steekvlamwetgeving

In het voorjaar van 2017 berichtten de media uitgebreid over een geval waarin een bewoonde woning in Gent werd gekraakt. Dit geval was vervolgens de concrete aanleiding om versneld een wettelijk kader rond kraken uit te werken, hetgeen resulteerde in de Krakerswet van 18 oktober

2017. Kraken werd een misdrijf en de rechtsfiguur van de strafrechtelijke ontruiming werd ingevoerd.

[Lire Plus](#)

La réforme de l'âge des allocations liées au handicap: Que faire, par qui, comment?

Par un arrêt n°103/2020 du 9 juillet 2020, la Cour constitutionnelle a déclaré contraire aux articles 10 et 11 de la Constitution la disposition fixant à 21 ans, plutôt qu'à 18 ans, l'âge minimal auquel peuvent être octroyées les allocations aux personnes handicapées (allocation de remplacement de revenus, allocation d'intégration) [...]

[Lire Plus](#)

Cour de Cassation, 14 septembre 2020

La réglementation belge du chômage prévoit des allocations d'insertion, que les jeunes chômeurs obtiennent sur la base des études et donc sans avoir ni travaillé ni cotisé à la sécurité sociale. Jusqu'en 2011, ces allocations, alors dénommées allocations d'attente, étaient payées, comme en général les allocations de chômage en Belgique, sans limitation dans le temps autre que celle résultant des obligations de rechercher un emploi et de respecter dans ce cadre différentes obligations, dites d'activation des allocations de chômage [...]

[Lire Plus](#)

Cour de Cassation, 18 mai 2020

Un locataire de logement social à Bruxelles avait une fille, et cette fille s'était installée chez lui. La société de logement social en avait été informée ; elle calculait les loyers en fonction des revenus cumulés du père et de la fille. Aucun contrat de bail n'avait en revanche été signé avec cette dernière. Après de nombreuses années, le père vint à décéder. [...]

[Lire Plus](#)

Conseil d'Etat, 8 juillet 2020

Une commune peut-elle s'opposer à l'ouverture d'une boîte à bébés ? A propos de l'action en justice des associations de lutte contre la pauvreté, des pouvoirs de police administrative et de l'obligation d'audition préalable [...]

[Lire Plus](#)

Cour de justice de l'Union européenne, 30 septembre 2020

Récemment, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un arrêt intéressant en matière d'aide sociale accordée aux étrangers en séjour illégal [...]

[Lire Plus](#)

Veille législative (2020/4) : paru au Moniteur belge entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020

Consulter l'article dans une autre langue : > Télécharger l'article au format PDF Retour au sommaire de la revue n°1 [...]

[Lire Plus](#)